

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – RÉSOLUTION CA21 09 0131

Premier projet de résolution adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007)

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA21 09 0131 visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment et le réaménagement du stationnement existant de l'immeuble portant les numéros 2605 à 2609, rue Fleury Est – Lot 1 744 241 du cadastre du Québec – Zone 1509 (dossier 1211066008);

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté à sa séance ordinaire du 10 mai 2021 un premier projet de résolution portant le numéro CA21 09 0131;

Conformément aux arrêtés ministériels en vigueur du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce premier projet de résolution sera soumis à une procédure de consultation écrite de 15 jours suivant la publication du présent avis.

La résolution projetée vise à accorder, pour l'emplacement identifié comme étant le lot 1 744 241 du cadastre du Québec et portant les numéros 2605 à 2609, rue Fleury Est, l'autorisation d'agrandir le bâtiment et de réaménager le stationnement existant à la condition énoncée audit projet de résolution, et ce, malgré les articles 50.1 (marge latérale), 539 (dimension d'une unité de chargement), 546 (aire de chargement sur le même terrain), 552 (aire de chargement à moins de 3 mètres d'une zone autorisant l'habitation), 553 (absence de clôture), 556 (absence de voie d'accès à l'aire de chargement), 571 (aire de stationnement en cour avant), 572 (distance de l'emprise de la voie publique), 573 (aire de stationnement en façade dans les zones H.1, H.2 ou H.3), 574 (nombre d'unités de stationnement aménagées en façade), 575 (conditions d'une aire de stationnement en façade), 576 (espace minimal de 10 mètres entre la façade et l'emprise de la voie publique), 578 (dimensions d'une unité de stationnement), 579 (accès à une aire de stationnement), 580 (largeur d'une voie d'accès), 581 (largeur des voies de circulation), 588 (rejoindre voie publique en marche avant), 590 (absence d'un panneau d'avertissement, d'un dos d'âne et d'une enseigne), 592 (absence de dégagement minimal sur le périmètre d'une aire de stationnement de 5 unités et plus), 593 (dégagement recouvert de végétaux ou de minéraux), 594 (dégagement recouvert de 60% de végétaux), 595 (absence de séparation entre le dégagement et l'aire de stationnement), 596 (absence d'éléments de séparation avec le domaine public), 602 (absence de voie d'accès), 604 (dos d'âne devant une voie d'accès à une aire de stationnement), 605 (distance minimale entre une voie d'accès à une aire de stationnement et l'intersection de 2 voies publiques), 606 (passage piétonnier traversant une aire de stationnement) et 607 (éclairage nocturne de l'aire de stationnement) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Le premier projet de résolution CA21 09 0131 vise la zone 1509, le tout tel qu'illustré ci-dessous :



Ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire;

Les questions ou commentaires des personnes désirant s'exprimer à ce sujet doivent être reçus au bureau du secrétaire d'arrondissement au plus tard le 27 mai 2021, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet « Consultation écrite – Résolution CA21 09 0131 », à l'adresse suivante: consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

Consultation écrite – Résolution CA21 09 0131
 Bureau du secrétaire d'arrondissement
 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
 Montréal (Québec) H2N 2H8

Les questions ou commentaires transmis par la poste doivent être reçus à l'adresse mentionnée au plus tard le 27 mai 2021 pour être considérés, et ce, indépendamment des délais postaux.

Le premier projet de résolution, le plan des zones concernées ainsi que la documentation afférente à ce dossier peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/ahuntsic-cartierville.

Fait à Montréal, le 12 mai 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
 Chantal Châteauevert